



PROCÈS VERBAL

Assemblée générale du 4 juin 2016

Les membres de l'association Mauves Vivantes se sont réunis en assemblée générale le samedi 4 juin 2016 à la salle du presbytère de Huisseau-sur-Mauves, de 10h30 à 13h.

Comme le montre la feuille de présence, 15 membres de l'association étaient présents et 15 représentés, soit 30 voix. (Tous les pouvoirs n'ont pu être honorés, car selon les statuts, chaque membre ne peut pas recevoir plus d'un pouvoir).

Le président a procédé à la lecture du rapport moral et la trésorière a présenté l'examen des comptes de l'association. Nous avons consacré un moment d'explication sur l'Eco-rallye des Mauves, et expliqué les raisons qui nous ont amené à annuler cette descente de la Mauve en canoë le dimanche 5 juin, qui aurait réuni 13 canoës.

Puis nous avons regardé des photos des crues des Mauves et des **inondations survenues au centre de Meung-sur-Loire**. A signaler également de nombreuses routes coupées et des inondations au Caillot à Huisseau-sur-Mauves. Les dégâts sont très importants.

Ce phénomène doit être dû à l'abondance des pluies et à la recharge inhabituelle des nappes superficielles. De ce fait les eaux de pluie n'ont pas pu être absorbées par le sol et le débit de la rivière a atteint des volumes jamais constatés. Les ouvrages, ponts et moulins, n'ont pas eu un gabarit suffisant pour absorber les flux, entraînant des débordements. C'est de l'avis de FNE une conséquence des dérèglements climatiques (augmentations annoncées des pluies pendant l'hiver et au printemps, qui pourront être suivies à l'inverse de canicules en été).

Par ailleurs le président a informé l'assemblée de la réponse du vice-président de la Région chargé des transports, et de son ouverture pour une amélioration de la correspondance à Orléans entre les trains venant de Paris et les TER qui desservent le val de Loire. L'assemblée demande que l'on en informe le collectif des usagers des gares du Val de Loire.

RÉSOLUTIONS

Après exposés et débats, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité

- 1) L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'année 2015
- 2) L'Assemblée Générale approuve le rapport financier et donne quitus aux membres du conseil d'administration de leur gestion
- 3) L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans les mandats au conseil d'administration de Jean-Michel Berthier et de Cyril Luche, et élit Emilie Gabion pour un mandat de trois ans.
- 4) L'Assemblée Générale maintient le montant des cotisations pour l'exercice 2016, soit 10 euros (et 15 euros pour les couples)

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ DE MAUVES VIVANTES en 2015

Votre association est intervenue pour la défense de l'environnement et du cadre de vie, principalement pour les Mauves, la nappe de Beauce, la Loire, la biodiversité, les aménagements routiers et les problèmes créés par la décharge de Bucy-Saint-Liphard.

Les Mauves :

L'association s'est tenue informée des travaux réalisés par le syndicat des Mauves, en particulier risbermes en amont du moulin de La Fontaine, et l'arasement au moulin de Garance en 2015. En 2016 les travaux prévus concernent la buse du pont de Prélefort et une passe à poissons au moulin du Pater, afin d'améliorer la continuité écologique. Ces travaux se font dans le respect du niveau de la rivière.

Mauves Vivantes a organisé le 30 mai 2015, une descente de Loire depuis le pont sur le Loiret jusqu'au relais Louis XI, pour une meilleure connaissance des bords de Loire, avec la participation du conservateur de la réserve de St Mesmin.

A l'invitation de l'association Baccon Patrimoine, Jean-Louis Posté a présenté un diaporama sur les Mauves et les moulins, le 9 novembre dernier, devant une soixantaine de spectateurs.

Protection de l'Environnement :

Décharge de Bucy-Saint-Liphard :

Mauves Vivantes a participé à la commission de suivi du site le 22 avril 2015. Elle représente les riverains au bureau de cette commission. Nous avons protesté auprès du préfet au sujet du taux réduit de taxe (TGAP) dont bénéficie l'exploitant alors qu'il ne valorise pas le biogaz.

Le préfet considère que cette question est du ressort de la direction des Douanes, que l'exploitation peut se faire en mode bioréacteur même si le biogaz n'est pas valorisable.

Avec les Amis de la Forêt de Bucy, nous avons continué à dénoncer les mauvaises odeurs. Une amélioration a enfin été apportée par l'exploitant en fin d'année par un meilleur captage du biogaz.

Mauves Vivantes a réalisé des prélèvements et fait faire à ses frais des analyses de l'eau indépendantes en aval du site. Nous sommes rassurés pour l'instant, car n'avons pas décelé de pollution à ce jour.

Il aurait fallu relancer la pétition que nous avons déposée à la commission du Parlement Européen, pétition que celle-ci avait déclarée recevable en octobre 2012.

Infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires :

Nous formons avec les associations Mardiéval, AQVD, APAC et Apside, une Coordination qui s'appelle LA LOIRE VIVRA. Nous soutenons l'action de ces associations contre le projet départemental de déviation et de pont sur la Loire entre Mardié et Darvoy.

Pour l'instant le projet de pont à Baule, que nous avons dénoncé, est écarté.

Mauves Vivantes se tient également informée du projet de concession autoroutière entre Orléans, Chartres et Dreux, en lien avec l'AVERN (Dreux) et FNE Centre-Val de Loire. Ce projet avance et devrait passer à l'enquête publique en fin d'année 2016.

Biodiversité :

Les dernières études sur la faune des Mauves ont montré une belle diversité dans la partie amont de

la rivière : écrevisses et truites fario en particulier, une richesse à préserver.

L'association est à la disposition des écoles, des collectivités et du Pays Loire Beauce, pour partager notre connaissance dans ce domaine. Nous disposons de 20 posters réalisés à la suite du grand Défi 2011 pour la biodiversité.

Mauves Vivantes a participé aux ateliers organisés par le Pays Loire-Beauce pour les réflexions sur la trame verte et bleue et la préservation de la biodiversité sur nos territoires.

Protection de l'EAU :

Mauves Vivantes a poursuivi sa participation aux réunions de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux) de la Nappe de Beauce, et à celles pour le déplacement à l'étude des forages proximaux de la Mauve.

L'association a émis un avis très réservé sur le déplacement des forages agricoles situés à proximité de la rivière en raison d'un résultat aléatoire pour des dépenses importantes.

Vie de l'association :

Mauves Vivantes est forte de près d'une centaine de membres. Notre trésorerie est saine : situation bancaire nette à fin 2015 s'élève à 3138 €, avec un déficit de 246 € cette année.

L'association a bénéficié de cotisations et de dons, d'une subvention de 300 € de la commune de Huisseau, et d'un délaissement de l'association kasspierres de 306,91€.

Votre conseil s'est réuni à trois reprises et compte 8 membres. Le bureau est constitué de Cyril Luche, secrétaire, Claire Gouffier, trésorier et Jean-Louis Posté, président.

Le mandat de Cyril Luche et de Jean-Michel Berthier est à renouveler en 2016.

Le site internet a été mis à jour. Nous disposons de flyers et d'une banderole.

L'association a participé aux actions de FNE CVL (réseau France Nature Environnement), en particulier en matière de déchets, de projets d'infrastructures, et de réchauffement climatique.

Nous sommes membres de FNE Centre-Val de Loire (ex Nature Centre), à laquelle appartiennent également Loiret Nature Environnement et Mardiéval. Notre fédération est active auprès des services de l'État et de la Région, en matière de biodiversité, de prévention des déchets, de lutte contre le réchauffement climatique.

Chacun peut enregistrer ses observations faune et flore sur son réseau SIRF : <http://sirff.fne-centrevaldeloire.org>

Le Président, Jean-Louis Posté (tel 06 81 97 58 57)

Retrouvez les informations concernant Mauves Vivantes sur le site Internet :

www.mauves-vivantes.fr